

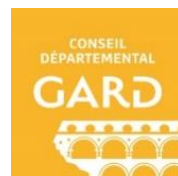
RONDE BLANCHE INITIATION A LA REGATE

AVIS DE COURSE 16 & 17 SEPTEMBRE 2023



**UNE ORGANISATION
DE LA
SOCIETE NAUTIQUE PORT CAMARGUE GRAU DU ROI PORT CAMARGUE
SNGRPC**

**Yacht Club- Quai d'Escale- 30240 Le Grau du Roi- Port Camargue
Tel : 04 66 53 29 47
contact@sngrpc
- www.sngrpc.com**



Avis de course type Habitable

Nom de la compétition : **RONDE BLANCHE**, initiation à la régate

Dates complètes : **16 et 17 Septembre 2023**

**Samedi 16 Septembre 2023 – 16h00 constitution des équipages et 17h30
présentation simplifiée des règles de course**

Dimanche 17 Septembre 2023 : régate

Lieu : **Baie d'Aigues Mortes**

Autorités organisatrices : **SNGRPC**

1. REGLES

La régate sera régie par :

Les RIR

Le présent Avis de course

La fiche course

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

2.1 La régate est ouverte à tous les bateaux habitables

Les bateaux devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation **COTIERE**.

Les bateaux non francisés devront être en conformité avec leur législation nationale en vigueur.

2.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire et payer en ligne sur le site AssoConnect de la SNGRPC(<http://www.sngrpc.com/>) , ou auprès de notre secrétaire Corinne DARDE, quai d'Escale, au plus tard le **samedi 16 Septembre 2023 à 12h**.

2.3 .Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :

Une autorisation parentale pour les mineurs

Une licence FFV . **Pour les personnes n'ayant pas de licence**, une licence journalière sera délivrée **et prise en charge en partie par le Club** . **5 €** resteront à la charge des participants non licenciés. **Cette licence, obligatoire pour toute activité sportive, couvre le risque d'accident.**

Pour les personnes sans bateau désireuses de découvrir la régate, possibilité d'embarquer sur le voilier d'un membre de la SNGRPC.

3. DROITS A PAYER

10 € par bateau souhaitant être accompagné par un skipper ou équipier confirmé.

5€ par participant non licencié.



4. PROGRAMME

Samedi 16 Septembre 2023

De 16h00 : Rendez-vous à la société nautique pour confirmer l'inscription et constituer les équipages

17h30 : Exposé – Information sur les règles de navigation en course, questions réponses sur les règles de course.

19h00 : Apéritif offert suivi d'un repas tiré du sac

Dimanche 17 Septembre 2023

10h00 : Briefing devant la SGRPC

11h00 : Rendez-vous sur l'eau.

16h00 : Résultats, remise des prix, suivi d'un goûter offert.

5. FICHE COURSE

La fiche course et les annexes seront disponibles sur le site internet de la SNGRPC et affichées à partir du vendredi 15 Septembre 2023

6. CLASSEMENT

6.1 le système de classement utilisé sera le suivant : 1^{er} : 1 point, 2^{ème} : 2 points, 3^{ème} : 3 points , etc

6.2 Ex aequo : nombre de meilleures places et si besoin, classement de la dernière course.

6.3 Les bateaux disqualifiés (DSQ) ou qui ont abandonné (DNF) recevront un nombre de point égal au nombre d'inscrits plus un.

7 ETABLISSEMENT DES RISQUES

La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est sa seule responsabilité. En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec les risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques , la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

8 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

SNGRPC
Quai d'Escale
30240 LE GRAU DU ROI
TEL : 04 66 53 29 47
contact@sngrpc.com

